



Avec la suspension de l'équipe C, la direction se prépare à imposer la nuit à temps et à salaire partiel

11 octobre 2017

Vendredi dernier, aux réunions CHSCT (Comités Hygiène et Sécurité), la direction a confirmé son intention de faire passer l'équipe de nuit en 12 et 22 pendant 3 semaines à partir du 6 novembre (à part l'Emboutissage, la Maintenance, quelques CI au Ferrage et des Retoucheurs du Bout d'usine).

Pour faire semblant d'être à l'écoute, elle a distribué des « formulaires de recueil de contrainte » à remplir par les salariés. Mais les salariés ont peu de choix : elle refuse de laisser plus de salariés en nuit. Pour la direction, c'est aux salariés de se plier en 4 pour s'adapter, qu'importe les problèmes pour leur vie personnelle (transport, garde d'enfant...).

Et elle voudrait que 50% des effectifs aillent en 12 et 50% en 22. Cette répartition est arbitraire. Les délais pour s'organiser sont trop courts. Elle promet d'informer au plus tard les salariés de leur affectation 2 semaines seulement avant la suspension de l'équipe de nuit. C'est scandaleux !

La direction veut se servir des 3 semaines de suspension pour revoir l'attribution des postes pour les 3 équipes. Elle voudrait que les salariés soient le plus flexible possible et pouvoir les changer de poste mais aussi d'UEP. Cela permettra à la direction de supprimer encore des postes.

En clair, elle veut augmenter encore plus la rentabilité sur le dos des salariés !

La CGT est le seul syndicat à avoir voté contre ce projet.

A la remontée de l'équipe de Nuit, la direction prépare son attaque : Faire signer des avenants aux contrats de travail pour une durée limitée.

La direction a annoncé qu'en avril 2018 la production baissera fortement pour passer à 38 véhicules heure. A cette date, elle se réserve le droit de mettre en place une disposition du NEC :

la nuit à temps et à salaire partiel : 28h30 avec 400 euros de moins de salaire mensuel.

La direction a aussi indiqué qu'en avril 2018, il était envisagé de supprimer des postes de travail en équipe de nuit. Une partie des salariés de nuit retourneraient en 12 ou 22.

Contre cette attaque brutale, les salariés de l'équipe de nuit ont la capacité de faire échouer le projet de la direction en s'organisant et en se mobilisant.

La CGT appelle tous les salariés de l'équipe de Nuit à se réunir, à discuter entre eux pour s'organiser afin d'imposer à la direction qu'elle abandonne son projet. Mobilisons-nous pour dire :

- **Non à la signature d'un avenant au contrat de travail**
- **Non à la nuit à temps et à salaire partiels**

Avec l'annonce de cette attaque contre l'équipe de Nuit, on comprend mieux pourquoi la direction s'acharne depuis des mois au niveau judiciaire contre les militants CGT avec 9 militants assignés au tribunal correctionnel de Versailles le 16 novembre 2017.

Pour faire passer ses projets, la direction espérait instaurer un climat de résignation parmi les salariés en faisant taire la CGT : c'est loupé !